

## Éloge funèbre de M. José Canon

Le **président** : Nous avons appris avec tristesse le décès, le 11 juin 2014, de M. José Canon, membre honoraire de notre Assemblée. Il siégea à la Chambre de novembre 1991 à mai 2003, où il représenta, pour le parti socialiste, l'arrondissement de Thuin.

Né à Buvrignes le 23 mai 1946, notre ancien collègue entame sa vie professionnelle au sein des forces armées en tant que sous-officier de carrière au service médical. José Canon rejoint ensuite en 1976 la Régie des Bâtiments comme contrôleur aux Travaux publics. Devenu assureur en 1981, il ouvre un bureau d'assureur-conseil à Anderlues.

Militant socialiste de longue date, José Canon est élu conseiller communal d'Anderlues en 1970. Ce municipaliste convaincu est toujours resté très attentif à ce qui se déroulait à la base de la société. En 1987, il remplace le bourgmestre Armand Eloi et conserve l'hôtel de ville jusqu'en 2000.



Homme de terrain apprécié par les électeurs de sa commune, fervent supporter du club de football local, il siégera au Conseil communal d'Anderlues jusqu'en 2012.

En mai 1991, José Canon est nommé administrateur des TEC Charleroi. Lors des élections législatives de 1991, il obtient la deuxième place sur la liste PS de la Chambre pour l'arrondissement de Thuin. Avec 3 268 voix de préférence, il transforme directement son essai et décroche, à 45 ans, un siège de député. Il entame alors une nouvelle étape dans sa carrière politique, tout en continuant à s'investir pleinement dans la politique communale.

"La fonction de bourgmestre me tient beaucoup à coeur", disait-il. "C'est une vie difficile, même si participer à la politique nationale est également attrayant".

Une fois élu député, il s'oriente vers des dossiers qui lui tiennent à coeur. Ainsi, il s'illustre par ses interventions pointues en commission de la Défense nationale.

En tant que parlementaire municipaliste, il n'hésite pas à porter au niveau national les préoccupations des communes et intervient à plusieurs reprises sur le financement des communes et le retard de versement des additionnels communaux.

José Canon n'eut de cesse au cours de sa carrière politique de se remettre en question afin de rencontrer au maximum les préoccupations de ses concitoyens.

L'un de ses soucis fut de réconcilier le citoyen avec la politique afin d'éviter la propagation d'idées anti-démocratiques.

José Canon était un homme au caractère avenant et généreux, qui avait une conception exigeante de la politique.

La Chambre a envoyé un télégramme de condoléances à la famille de notre ancien collègue.

**Elio Di Rupo**, premier ministre : C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de M. José Canon. José était un homme profondément ancré dans sa commune d'Anderlues et dans son Hainaut natal. C'est là qu'il a mené ses principaux combats, c'est là aussi qu'il a toujours puisé l'inspiration et la force pour mener son travail de mandataire.

Il devient parlementaire après avoir travaillé comme fonctionnaire et dans le secteur privé. Sa volonté de s'engager pour le bien général et son sens aigu des responsabilités l'ont incité à se tourner vers la politique.

Militant de toujours au parti socialiste, il devient à 26 ans conseiller communal d'Anderlues. Il en deviendra le bourgmestre en 1987 et le restera jusqu'en 2000. Ses administrés lui vouent une grande affection et beaucoup d'estime. Il se montre dévoué, efficace et déterminé dans la défense de leurs intérêts.

Cette popularité lui vaut de porter les couleurs du PS aux élections législatives de novembre 1991, à la deuxième place. Il est élu brillamment et devient député.

José Canon a toujours défendu ardemment les intérêts des communes dans cet hémicycle et était dans ce domaine particulièrement soucieux de leur santé financière. Il était l'incarnation parfaite de l'homme politique sensible à la réalité locale.

C'est avec émotion que nous repensons à sa personnalité forte et généreuse. Pour l'avoir souvent côtoyé, pour avoir travaillé à ses côtés, je peux assurer que c'était un homme droit et généreux.

Au nom du gouvernement, j'adresse à sa famille, à ses amis et à tous ceux qui l'ont soutenu, nos plus sincères condoléances.

*L'Assemblée debout observe une minute de silence.*